

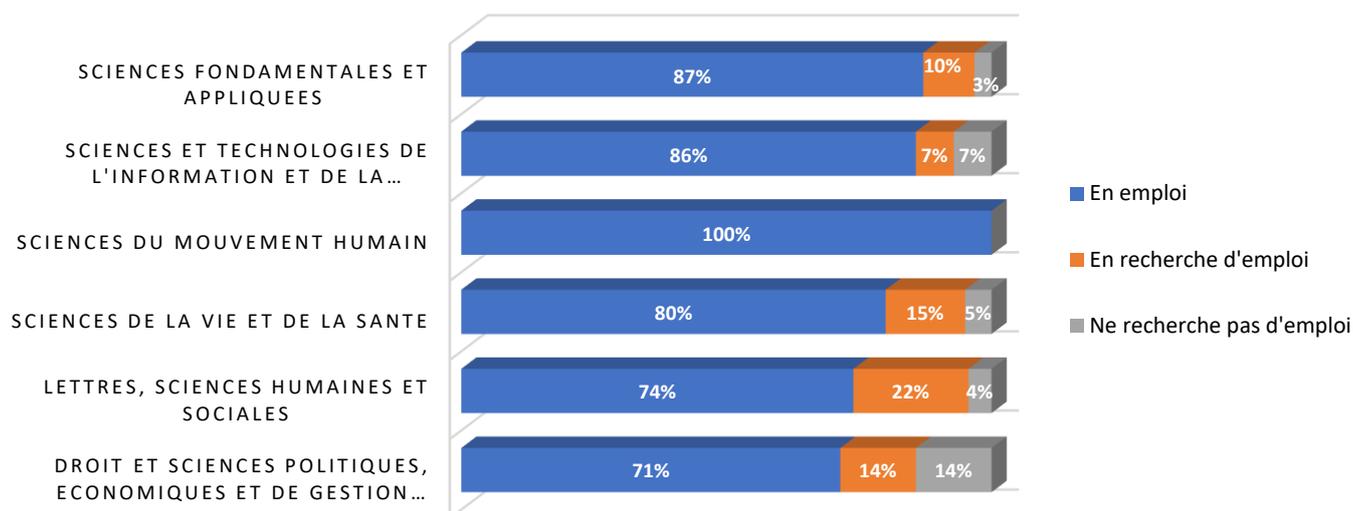
Dans le cadre de l'enquête d'insertion professionnelle 2019, les docteurs ayant soutenu leur thèse entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016 à l'Université Nice Côte d'Azur ont été enquêtés sur leur situation au 1er décembre 2019, soit trois ans après l'obtention de leur diplôme. Cette enquête pilotée par le Ministère (MESRI) et réalisée par l'OVE-IP intègre des informations sur la situation au 1^{er} décembre 2017 (N+1).

Ecoles doctorales	Nombre de diplômés			Répondants (H & F)	Taux de répondants
	Hommes	Femmes	Total		
DROIT ET SCIENCES POLITIQUES, ECONOMIQUES ET DE GESTION (DESPEG)	19	17	36	14	39%
LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	17	31	48	23	48%
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE	20	22	42	20	48%
SCIENCES DU MOUVEMENT HUMAIN	4	3	7	1	14%
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	32	8	40	14	35%
SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES	45	28	73	31	42%
Total général	137	109	246	103	42%

Tableau 1 : Population des docteurs ayant obtenu leur diplôme en 2016

La population étudiée est constituée de 246 diplômés, majoritairement des hommes (56%). Le nombre de répondants s'élève à 103, soit un taux de participation à l'enquête de 42%, jugé un peu faible. Parmi les 103 répondants à l'enquête, 30% sont issus de l'école doctorale Sciences Fondamentales et Appliquées (Tableau 1).

Situation professionnelle au 1er décembre 2019



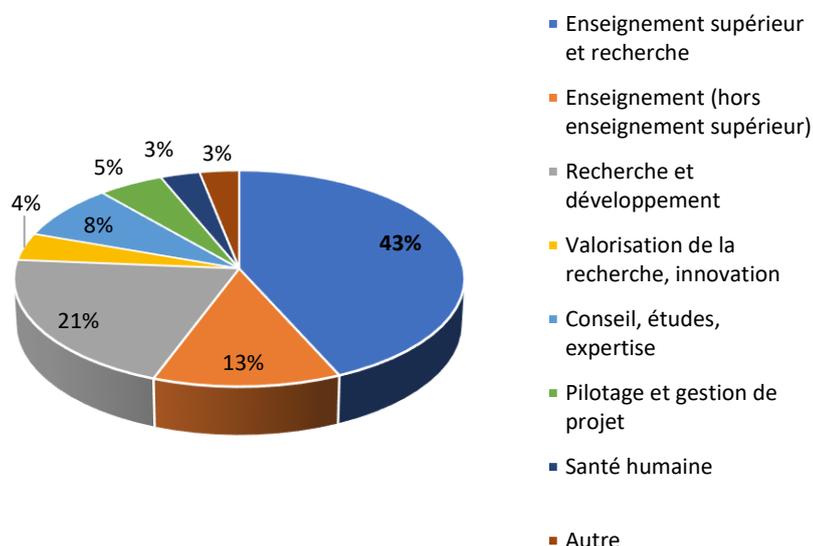
Le nombre total de diplômés en emploi est de 83 sur les 103 répondants à l'enquête. Le taux d'emploi est supérieur à 70% dans toutes les écoles doctorales. Attention, il y a un seul répondant pour l'école doctorale Sciences du Mouvement Humain, ce qui explique les 100%.

Le taux d'insertion professionnelle, calculé sur les diplômés présents sur le marché du travail (En emploi et En recherche d'emploi), est de 86%.

Ecoles doctorales	DESPEG	LSHS	SVS	SMH	STIC	SFA	Total
Taux d'insertion	83%	77%	84%	100%	92%	90%	86%

43% des docteurs ont une activité qui s'inscrit dans l'Enseignement supérieur

Distribution des catégories d'activités

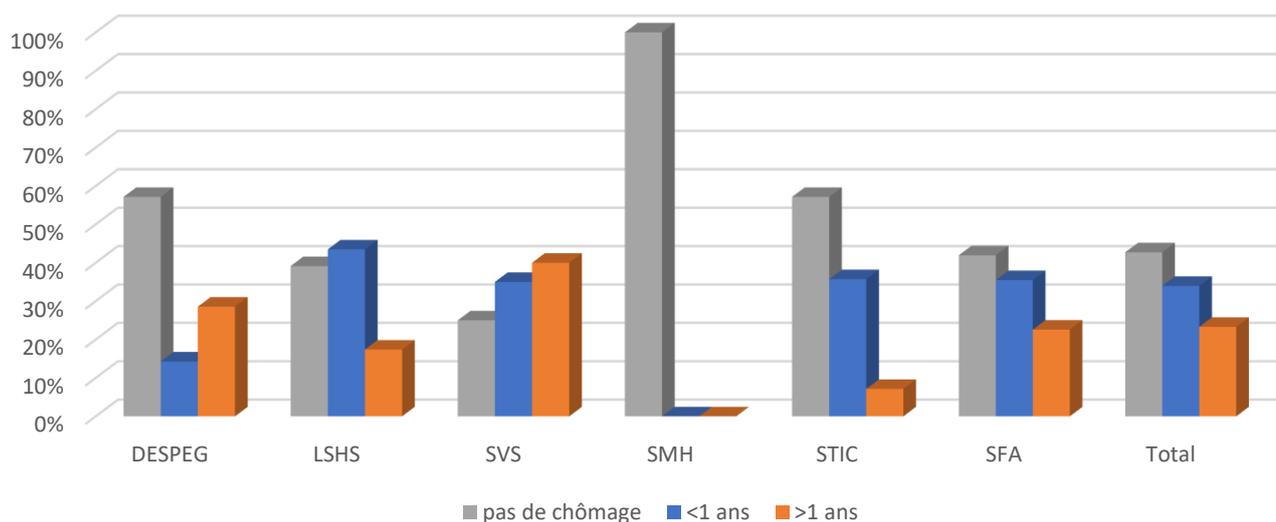


80 docteurs sur 83 ont répondu à cette question, soit 96% de taux de réponse pour cette question.

18% des docteurs ont une activité s'inscrivant dans la recherche et le développement. Peu de docteurs choisissent des activités s'inscrivant dans la santé humaine, la valorisation de la recherche ou encore le pilotage et gestion de projet (respectivement 3%, 4%, 7%)

Plus d'un docteur sur 2 (57%) a subi une période de chômage après l'obtention de son doctorat

Durée d'accès à l'emploi

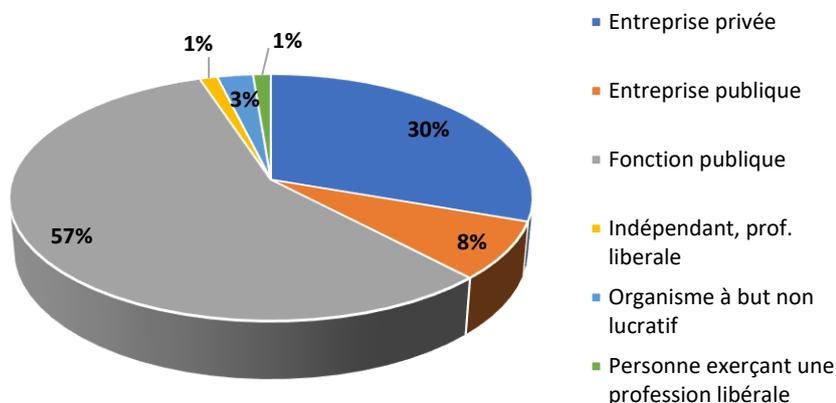


L'enquête révèle que le nombre de mois de chômage entre la date de soutenance de la thèse et le 1er décembre 2019 varie de 0 à 48 mois. Le nombre de mois de chômage a été regroupé en 3 catégories : 'Absence de chômage', '<= 1 an' (durée de 1 à 12 mois de chômage) et '>1 an' (plus de 12 mois de chômage).

Parmi les 103 répondants, 45 docteurs n'ont pas connu de période de chômage (soit 43%). Un tiers des diplômés (34%) a subi une période de chômage de moins d'un an et seuls 23% d'entre eux ont connu une période de chômage de 13 à 48 mois.

Plus d'un docteur sur 2 a un emploi dans la fonction publique

Distribution du type d'employeur
au 1er décembre 2019

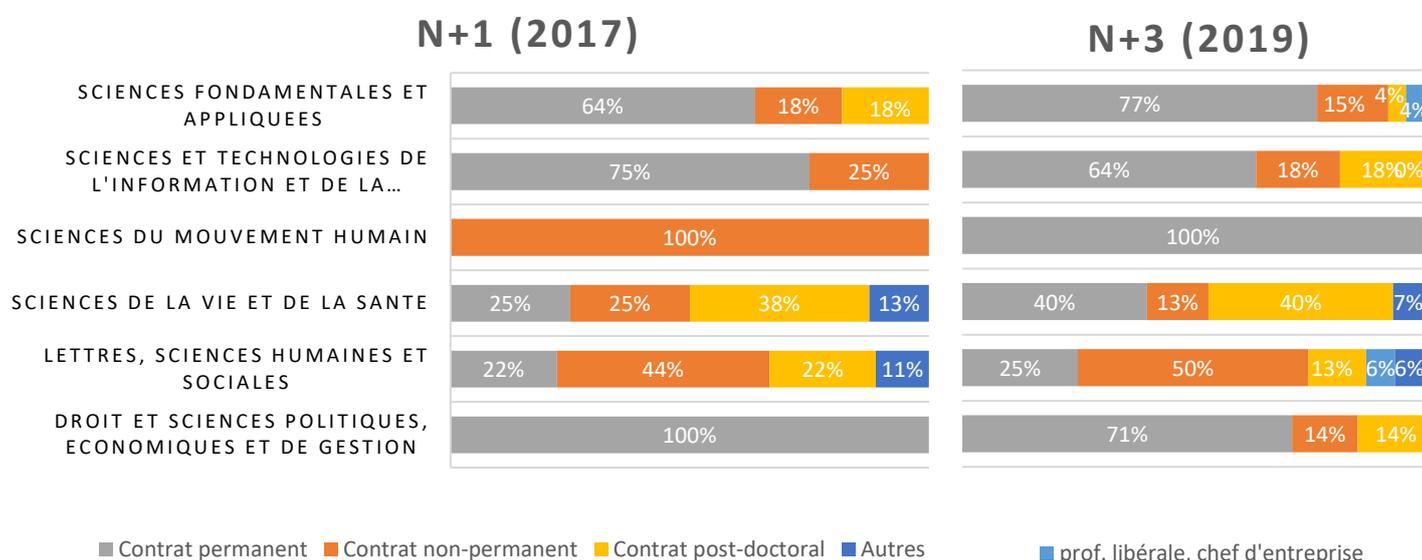


79 docteurs en emploi sur 83 ont répondu à cette question, soit 95% de taux de réponse à cette question.

Ils sont 30% à avoir un emploi en entreprise privée. Travailler pour des personnes exerçant une profession libérale ou en tant qu'indépendant reste anecdotique.

Une stabilité du travail en hausse

L'évolution du type de contrat entre l'année 2017 et 2019

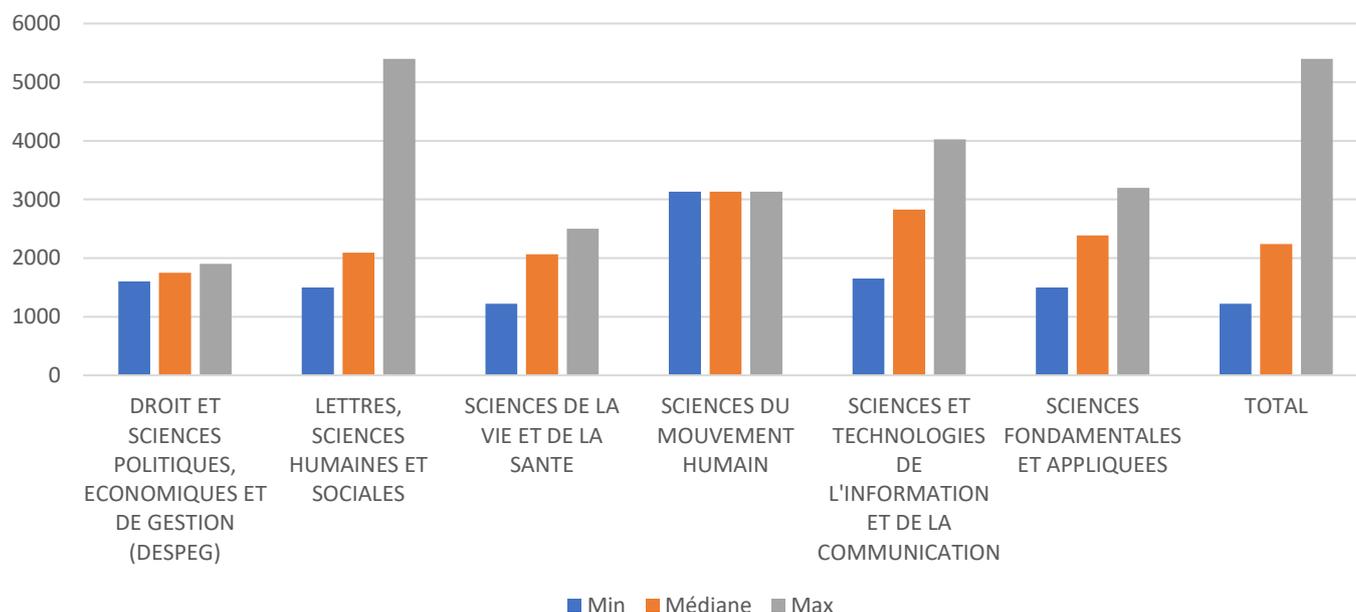


La catégorie « Profession libérale, chef d'entreprise » est absente à N+1 et apparaît à N+3 dans 2 écoles doctorales : LSHS et SFA. On note une progression des contrats permanents (CDI, fonctionnaire, Indépendants, Profession libérale) entre N+1 et N+3 sauf pour les écoles doctorales DESPEG et STIC.

⚠ Ces résultats sont à prendre avec précaution car le taux de réponse à l'enquête sur la situation au 1er décembre 2017, soit un an après l'obtention du doctorat, est très faible : 23 %.

50% des docteurs ont un salaire supérieur à 2238 €

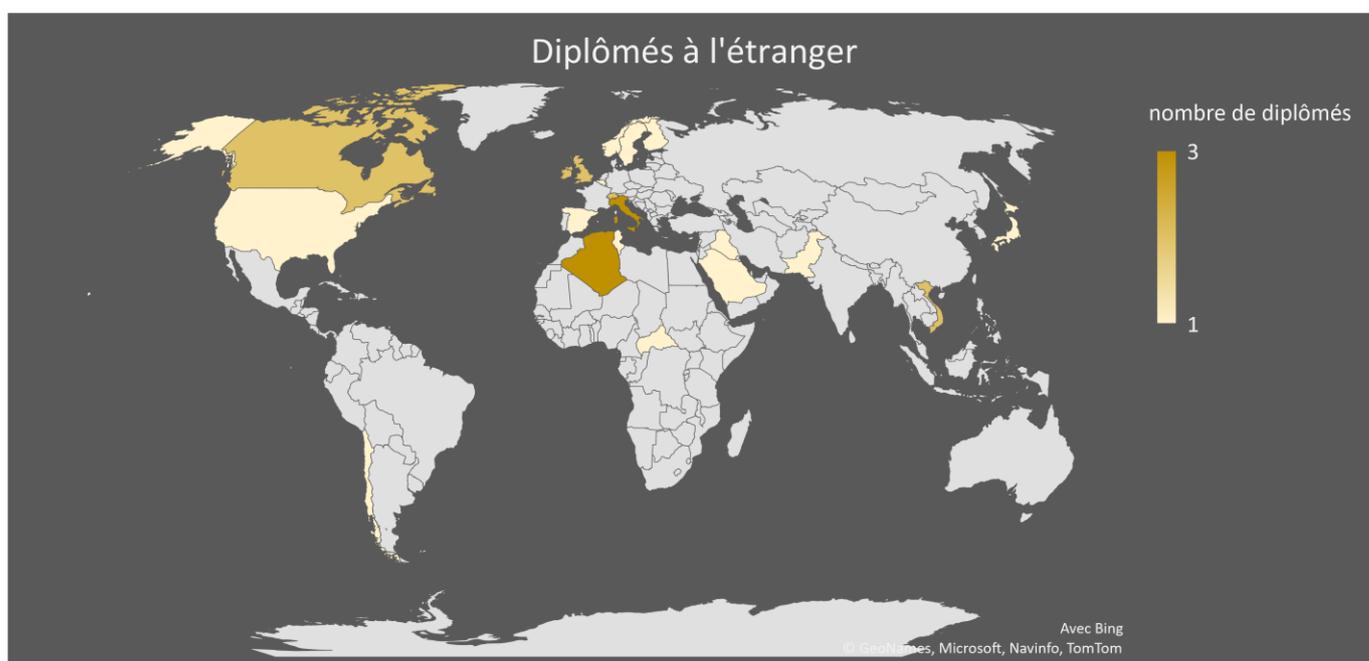
Diplômés avec un emploi à temps complet
Salaire net mensuel minimum, médian, maximum



42 docteurs sur 83 sont pris en compte dans ce graphique.

Les docteurs ont déclaré des salaires compris entre 1220 et 5400 euros. Le salaire médian oscille entre 1750 et 3130 euros, toutes écoles doctorales confondues. Attention, le salaire médian des écoles doctorales SMV et DESPEG a été calculé sur des effectifs très faibles (respectivement $n=1$ et $n=2$).

Plus d'un docteur sur 2 reste en France après l'obtention de son diplôme



Il y a 22 destinations à travers le monde. Sur les 80 docteurs ayant répondu à la question, plus de la moitié est resté en France, soit 49 diplômés. Le départ à l'étranger des 31 docteurs restants est le résultat d'un choix ou d'une intention de quitter la France pour 68% d'entre eux.